Le Nouvelliste

03.12.2020, par Philippe Castella

La guerre du sucre et du miel.

AGRICULTURE Un ravageur met dos à dos les défenseurs de la betterave et ceux des abeilles.



Cette année 2020, les betteraves sucrières sont fortement touchées par la jaunisse, causant des pertes massives de rendement. Keystone

On pourrait appeler cette histoire «La guerre du sucre et du miel». Elle oppose, d'un côté, les défenseurs des betteraves, à savoir les milieux agricoles, de l'autre les défenseurs des abeilles, à savoir les milieux écologistes. Les deux camps ont eu l'occasion de s'affronter, hier, au Conseil des Etats en lien avec des interpellations déposées par Olivier Français (PLR/VD) et Céline Vara (Verts/NE).

A l'origine de cette guerre, un ravageur: le puceron vert, vecteur d'un virus, celui de la jaunisse de la betterave. Ce ravageur a particulièrement frappé la Suisse occidentale cette année, avec des pertes de rendement pouvant aller de 30% à 50% dans les zones traditionnelles de production que sont la plaine de l'Orbe, la Broye et le Seeland.

Pour faire face à l'invasion, les betteraviers ont demandé que soit à nouveau autorisée en Suisse l'utilisation d'un pesticide, le Gaucho. La Belgique, l'Autriche et la France ont déjà pris une décision en ce sens. Ce produit fait pourtant partie de la liste des néonicotinoïdes interdits depuis deux ans en Suisse et en Europe, car jugés responsables de la mort des abeilles. Pas question donc de les réintroduire pour les écologistes.

Deux camps amers

Afin de trancher ce conflit, la Confédération a choisi de «couper la betterave en deux», en étendant l'autorisation de deux autres pesticides, dont l'un répondant au joli nom de «Gazelle». «Ils sont déjà utilisés en Suisse pour traiter les pommes de terre notamment», a expliqué, hier, le ministre de l'agriculture Guy Parmelin. A la différence du Gaucho, ces pesticides ne fonctionnent pas selon le principe de l'enrobage de la semence. Leurs effets négatifs ne devraient donc pas perdurer plusieurs années.

Cette décision laisse, toutefois, une certaine amertume aux deux camps. «N'y a-t-il pas des alternatives plus douces que ces deux produits réautorisés?», s'interroge Adèle Thorens Goumaz. Pour la Verte vaudoise, «ce n'est vraiment pas la solution de remplacer des pesticides problématiques par d'autres pesticides, tout aussi problématiques». Et de demander qu'on intensifie plutôt la recherche agricole pour trouver de nouvelles variétés de betteraves moins exigeantes en termes de traitement. La sénatrice trouve également «absurde» que l'on doive importer du sucre biologique du sud de l'Allemagne, faute d'une production indigène suffisante. Et de demander de «renforcer la transition vers le bio».

De son côté, Olivier Français craint que les pesticides de remplacement ne soient pas suffisamment efficaces et que cela n'incite les betteraviers à se tourner vers d'autres cultures moins problématiques. La betterave sucrière bénéficie, pourtant, d'un climat très favorable en Suisse. Elle joue aussi un rôle important dans la rotation des cultures, car elle permet de diversifier l'assolement dans les plaines céréalières. Le libéral-radical dénonce une certaine hypocrisie: «On va se retrouver à devoir importer du sucre de l'étranger produit avec des pesticides qu'on interdit en Suisse.»

L'info au consommateur

Cela fait bondir son camarade de parti Jacques Bourgeois. L'ancien directeur de l'Union suisse des paysans va contraindre Guy Parmelin à revenir sur le sujet dans l'autre chambre à l'heure des questions, lundi. Il a déposé une interpellation sur ce thème. «La Suisse balaie bien devant sa porte, mais elle va importer du sucre qui ne répond pas aux mêmes exigences», dénonce-t-il.

Et le Fribourgeois d'interroger: «Le Conseil fédéral est-il prêt à déclarer le sucre en provenance de pays qui ont réintroduit l'imidacloripide?», soit la substance contenue dans le Gaucho. «Il faut que le consommateur puisse faire son choix en toute connaissance de cause», argue-t-il. Mais il craint déjà que le Conseil fédéral le rembarre en lui disant que c'est impossible, car 85% du sucre importé l'est dans des produits transformés.

Un autre moyen d'action est de jouer sur les droits de douane pour favoriser la production indigène, qui subit déjà une forte pression concurrentielle sur les prix. Jacques Bourgeois est l'auteur d'une initiative parlementaire en ce sens, approuvée par les Chambres, mais qui doit encore se concrétiser dans la loi.

Il met en avant aussi une mesure plus ciblée sur les betteraviers touchés par le ravageur, la production de Suisse orientale ayant été plutôt épargnée. Il s'agit d'une assurance récolte sur le modèle de l'assurance grêle. L'introduction est prévue dans la nouvelle politique agricole (PA22+). Mais celle-ci est fort contestée, pour de tout autres raisons, par les milieux paysans et pourrait prendre du retard.